

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Enfouissement-de-dechets-radioactifs-3115>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Campagnes et mobilisations 2008 > Alerte aux déchets nucléaires FAVL >
Enfouissement de déchets radioactifs : 3115 communes concernées dans 20 départements !

25 juin 2008

Enfouissement de déchets radioactifs : 3115 communes concernées dans 20 départements !

Quelle est la nature de ce projet ?

C'est un projet d'enfouissement de déchets nucléaires. Ces déchets sont dits "à faible activité et à vie longue" (FAVL) mais cette appellation est trompeuse : de même que l'uranium "appauvri" est tout aussi nocif que l'uranium enrichi, les déchets "à faible activité" sont excessivement dangereux et problématiques.

D'ailleurs, même si elle multiplie les formules rassurantes, l'Autorité de sûreté nucléaire est bien obligée de reconnaître que :

- la durée de vie de ces déchets est de "quelques dizaines de milliers d'années". On peut certainement estimer cette durée à au moins 100 000 ans !
- "une installation de surface faisant l'objet d'une surveillance institutionnelle ne peut apporter de garantie suffisante de confinement sur de telles durées".
- L'enfouissement des déchets n'apporterait pas plus de garanties, mais il permettrait aux "responsables" du nucléaire de prétendre avoir réglé le problème. Peu leur importe si un drame se produit dans 50 ans, 100 ans ou 1000 ans...

Qui fait quoi ?

Le 5 juin 2008, par communiqué, le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT) a lancé un appel à candidatures "afin d'identifier des sites susceptibles d'accueillir un centre de stockage de déchets radioactifs". Le MEEDDAT a mandaté l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) pour dénicher le site qui permettra de se débarrasser de ces déchets en les enfouissant.

Un appel à candidatures "bidon" ?

Par communiqué du 10 juin 2008, le Réseau "Sortir du nucléaire" a estimé qu'il s'agissait d'un appel à candidatures "bidon", révélant que des très nombreuses communes étaient déjà pressenties dans les

régions Centre, Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées (en particulier départements Lot et Tarn-et-Garonne). Des candidatures "spontanées" ne devraient pas tarder à se faire connaître : il s'agira d'élus ayant d'ores et déjà donné leur accord au gouvernement, de façon confidentielle et dans le dos de leurs concitoyens. De fortes sommes d'argent public sont prévues pour tenter de faire avaler la "pilule nucléaire" aux habitants des régions sacrifiées.

D'où proviennent ces déchets ?

D'après l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), "il s'agit notamment des déchets de graphite issus du démantèlement des centrales nucléaires de la filière "uranium naturel-graphite-gaz" (UNGG) et de réacteurs du CEA, ainsi que de déchets radifères" (c'est-à-dire "contaminés par du radium.") Les réacteurs de la filière UNGG ont été construits dans les années 50 et 60 et sont présents sur les sites nucléaires EDF de Chinon (Indre-et-Loire), Saint-Laurent-les-Eaux (Loir-et-Cher), Bugey (Ain), et sur le site nucléaire du CEA à Marcoule (Gard). Ces réacteurs sont arrêtés depuis 15 à 40 ans... mais n'ont pas disparu pour autant.

Pourquoi ce projet d'enfouissement ?

Pour "justifier" leurs projets de construction de nouveaux réacteurs nucléaires en France, Edf, Areva et l'Etat entendent démontrer qu'ils savent quoi faire des réacteurs déjà arrêtés. Ils veulent donc enfouir les déchets issus du démantèlement de ces réacteurs pour pouvoir dire "vous voyez, il n'y a pas de problème avec les vieux réacteurs, on peut donc en construire de nouveaux". C'est aussi sérieux que de mettre la poussière sous un tapis et de prétendre que la maison est propre. Le Réseau "Sortir du nucléaire" revendique un débat public national sur la question du démantèlement des installations nucléaires.

Déchets nucléaires au fond des océans puis enterrés

Pendant des années, les déchets nucléaires ont été jetés dans l'océan atlantique, mais ces méthodes sont devenues indéfendables devant l'opinion publique. Il alors été décidé de les enfouir sous terre : c'est tout aussi criminel mais, en dépensant de fortes sommes en communication, ce projet est présenté comme un exploit scientifique de haut niveau. Un tel subterfuge ne pouvait évidemment tromper personne lorsqu'il s'agissait de jeter des fûts par-dessus bord. Par contre, creuser des galeries souterraines, prétendre y mener des expériences scientifiques et annoncer pouvoir y stocker les déchets radioactifs, cela fait beaucoup plus sérieux.

Quelles solutions pour les déchets radioactifs ?

Il faut d'abord bien préciser qu'il n'existera jamais que des mauvaises solutions pour les déchets radioactifs. Un mauvais procès est parfois fait aux antinucléaires ou aux populations qui refusent de recevoir ces déchets en "cadeau", mais les seuls responsables (et coupables) sont les pronucléaires. Ces déchets sont LEURS déchets, pas les nôtres ni ceux de nos enfants. Il faut avant tout que soit publiquement reconnue l'irresponsabilité des promoteurs du nucléaire dont ceux qui, aujourd'hui encore, veulent construire de nouveaux réacteurs.

Que faire ?

Il faut impérativement :

1. Arrêter de produire des déchets radioactifs (mines, enrichissement, centrales, extraction du plutonium, armement nucléaire).
2. Arrêter l'extraction du plutonium.
3. Ne créer aucun nouveau site de stockage de déchets.
4. Exclure tout enfouissement de déchets en grande profondeur.

5. Entreposer les déchets sur site pour limiter les transports de matières radioactives.
6. Placer la filière nucléaire sous le contrôle d'organismes réellement indépendants de celle-ci.
7. Subordonner la stratégie globale de démantèlement des installations nucléaires aux conclusions d'un débat public national préalable, démocratique et équitable envers toutes les parties prenantes.
8. Inclure les mines d'uranium, pour la plupart laissées à l'abandon, dans la stratégie globale de démantèlement des installations nucléaires.